

Après quelques années, on s'est aperçu que même cette formule-là ne donnait pas satisfaction et c'est alors que les gouvernements tant conservateur progressiste que libéral ont tenté d'établir des programmes spéciaux.

On a tenté de mettre au point des organismes qui permettraient de rétablir l'équilibre recherché, qui réduiraient le taux du chômage et qui feraient surtout disparaître le chômage saisonnier. On a mis sur pied toutes sortes de programmes, comme l'ARDA, le FODER, le PFRA dans l'Ouest et des programmes spéciaux pour les Maritimes. On a tenté, par toutes sortes de programmes, de combattre les disparités régionales et le chômage saisonnier, voire même de créer une économie approchant le plein emploi. Or, après toutes ces expériences, tous ces efforts, on constate qu'on n'a pas encore atteint la racine du mal, puisqu'il existe encore.

La situation est peut-être moins tragique qu'on l'a dépeinte. Évidemment, quand une personne est en chômage, alors qu'elle désire travailler, c'est une tragédie; mais quand il s'agit de 300,000 personnes, c'est une plus grande tragédie encore. Cependant, si l'on reconnaît que, dans une économie comme la nôtre, un taux de chômage d'environ 3 p. 100 est tolérable, alors un taux de chômage de 4.7 p. 100 ne représente pas une tragédie pour l'ensemble du pays, eu égard au chômage excessif qui sévit dans les Maritimes et le Québec.

La tragédie est dans les Maritimes et dans la région du Québec en aval de Trois-Rivières. Là, il y a vraiment une tragédie humaine, et je m'accorde avec l'opposition sur ce point. Mais je ne crois pas que toutes les déclarations alarmantes faites hier en cette enceinte puissent être fondées en ce qui concerne le reste du Canada, où il y a du chômage et du sous-emploi, bien sûr, mais où la situation n'a pas encore pris les proportions d'une crise.

Les efforts qu'on a faits n'ont pas donné satisfaction. L'établissement de l'Office de développement économique des Maritimes a rendu de grands services, sans doute, mais cet organisme n'a pas réussi, non plus, à régler le problème des provinces Maritimes.

Il fallait donc essayer d'imaginer quelque chose de nouveau, et c'est à cela que nous nous sommes employés depuis que le gouvernement nous a demandé de nous occuper du développement régional. Et je dis «nous», car je n'étais pas le seul en cause, puisque l'ensemble du ministère y est allé de ses efforts. Il ne s'agit pas tout simplement de créer un ministère portant un titre ayant trait au développement régional, mais surtout d'envisager l'adoption de nouvelles lois, d'une nouvelle politique, en vue de solutionner les problèmes jusqu'ici insolubles, malgré toute la bonne volonté des différents gouvernements qui s'en sont occupés.

Il y a eu des efforts fragmentaires, comme la création de la DEVCO, qui était destinée à corriger la situation de sous-emploi et de chômage dans une région du pays. On a fait l'expérience de la DOSCO, en collaboration avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, en vue d'empêcher que la situation ne s'aggrave, et cette expérience s'est avérée valable. Mais malgré tous ces efforts, dont la valeur est inégale, il y a encore du chômage au Canada.

J'ai essayé de passer en revue les lois que nous administrons actuellement. Il y a par exemple celle du développement industriel, qui nous permet d'encourager le développement industriel dans certaines régions désignées. Cette loi a déjà rendu service, mais tout le monde constate aujourd'hui ses lacunes.

Par exemple, des villes relativement prospères, situées dans une région désignée, peuvent bénéficier de subventions du gouvernement fédéral. La situation inverse peut se produire. En effet, des villes souffrant de régression économique ne peuvent bénéficier des subventions du gouvernement fédéral, parce que la région dans laquelle elles sont situées ne peut pas être désignée.

On s'est aperçu que plusieurs millions de dollars se sont perdus dans certaines régions du pays, parce que notre politique n'était pas à point. Il s'agissait d'essais, et si c'était à refaire aujourd'hui, sans doute ne commettrions-nous pas les mêmes erreurs. Et là, je fais allusion à tous les gouvernements, car ces efforts étaient sincères.

Quand on affirme d'une façon dramatique, en cette enceinte, que le gouvernement n'a jamais rien fait pour combattre le chômage, qu'il n'est pas intéressé aux travailleurs sans emploi, cela ressemble un peu à de la démagogie. Qu'on nous dise cependant que ce n'est pas parfait, que les instruments ne sont pas suffisants et que l'effort n'est pas assez grand, je le concéderai immédiatement. C'est ce que nous allons tenter de faire.

Si l'on accuse le gouvernement d'immobilisme relativement au problème du chômage et des chômeurs, cela ressemble plus à de la démagogie qu'à de l'argumentation sérieuse.

Or, il ne subsiste aucun doute, quand on étudie l'évolution de la sécurité sociale au Canada et qu'on scrute l'ensemble de nos lois sociales. Tout cela vise à protéger les travailleurs contre le risque du chômage, de la maladie et de la vie, en général. Tout de même, la situation de 1969 n'est pas celle d'il y a 25, 30 ou 50 ans.

Les gouvernements ont adopté un grand nombre de lois, et sans doute les travailleurs sont-ils mieux protégés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois. Ce n'est cependant pas